



CAP C'EST FINI !!!!!

La CAP C de ce jour, jeudi 11 février 2021, concernant 3 dossiers d'examens de situation individuelle a été le théâtre d'un vrai scandale.

Alors que M Vincini, le Président du Comité Technique et de la CAP s'est engagé, à maintes reprises à ne pas modifier les procédures des CAP et ce jusqu'aux élections cantonales, l'administration en a décidé autrement encore une fois.

Dès l'ouverture de la séance, la Présidente de la CAP, a précisé qu'un seul dossier serait examiné et à donner la parole à l'administration pour s'exprimer : il nous a été spécifié qu'au vu du décret du 8 décembre 2020, la CAP n'avait plus compétence à émettre un avis sur les prorogations de stages.

Le plus inadmissible c'est de constater que l'administration met les organisations syndicales devant le fait accompli en ne tenant pas compte de l'engagement de M Vincini qui n'a même pas été repris par la Présidente Mme Salles.

Les 2 dossiers évincés de l'ordre du jour concernant 2 agents en **Autorisations Spéciales d'Absences** suite à la crise sanitaire Covid 19 et dont ils estiment qu'elles n'ont pas assez été présentes pour être évaluées en vue de leurs titularisations.

Une double peine pour ces 2 agents, prolongation de leurs stages et pas de défense possible par les représentants du personnel, alors que leurs situations ne sont pas acceptables.

L'intersyndicale SUD/CGT/FO dénonce l'attitude de notre administration qui s'érige en autorité territoriale alors que plusieurs élus siégeaient. Une élue présente s'est insurgée sur les méthodes de l'administration.

Question posée à l'administration :

Comment vont se dérouler les prochaines CAP..... AUCUNE REPONSE

Merci Mesdames et Messieurs les élus si nous ne savions pas qui commande cette collectivité, maintenant nous le savons, merci pour le dialogue social faisant le pari de l'intelligence.